

Talence, le 2 janvier 2023

Objet : Offre Adhésion AGIR 2023

Chers clients et partenaires,

Vous avez été nombreux à nous faire confiance en 2022, à la fois par des consultations qualifiées auprès de notre équipe d'ingénieurs, de docteurs et de techniciens, en nous confiant vos projets ou encore en participant à nos formations et manifestations. Nous espérons qu'AGIR vous a apporté toute la satisfaction souhaitée en termes de services et de valeur ajoutée.

La conjoncture actuelle fait que nos équipes s'adaptent et se mobilisent encore davantage pour vous apporter un soutien sur-mesure. Nous agissons au plus près de vos équipes comme un booster de vos projets et nous accompagnons chaque année des start-up désireuses d'accélérer leur processus d'innovation. Avec le soutien de nos partenaires institutionnels régionaux, le CRT AGIR poursuit ses actions de ressourcement technique (formulations, procédés et process) et scientifique (thèse, projets de recherche collaboratifs) afin de garantir le meilleur niveau qualitatif de prestation.

Adhérer à AGIR a du sens ! Nous vous invitons à adhérer en 2023 afin de **participer à la dynamique de l'association, de bénéficier de l'ensemble des services** proposés par AGIR (Détails des services et bulletin d'adhésion dans les pages suivantes).

Le montant de l'adhésion est inchangé à 450 € hors taxe !

Au plaisir de nos prochains échanges, nous vous remercions par avance pour votre soutien en 2023 et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Laurent BOISSERIE
Président de l'Association

Martine CREPIN
Directrice



Nos services inclus dans l'adhésion *

du 01.01.2023
au 31.12.2023

* Ces services sont utilisables dans la limite d'un certain contenu technique.

Les demandes assimilées à de la prestation technique n'entrent pas dans ce cadre et feront l'objet de devis spécifiques.

RÉSEAU

Mise en relation avec des structures d'accueil des jeunes entreprises

Conseils réseau
technique
scientifique
institutionnels

DOSSIER *

Veille spécifique

Demande technique process

Méthodes de caractérisation
Recherche de publications / brevets

LETTRE TECHNIQUE

4 synthèses techniques
et
scientifiques
ou
Sujets d'actualité

CONSEIL MINUTE *

Conseils sur un ingrédient

Analyses simples
viscosité,
teneur en gaz d'un emballage,
 a_w ...

Question réglementaire

Société :
Nom : Prénom :
Fonction :
Adresse :
Téléphone : Mail :
Activité principale de l'entreprise :

Vous pouvez faire profiter 2 collaborateurs des communications faites aux adhérents (lettres techniques...)

Nom / prénom collaborateur	Fonction	Adresse mail

Je souscris à l'adhésion annuelle 2023*. Je joins mon règlement de 540 € TTC (450 € HT) :

Par chèque bancaire libellé à l'ordre du CRT-AGIR
Par virement à la Banque Populaire du Sud-Ouest
IBAN : FR76 1090 7000 0142 0211 2297 533
BIC : CCBPFRPPBDX

**Adhésion valable pour un seul site, sur l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.*

- Je souhaite recevoir la facture par mail. Mon adresse mail de facturation :
- Je souhaite recevoir le logo du CRT AGIR pour l'utiliser au sein de mon entreprise (site internet...).
- J'accepte que mon logo apparaisse sur les outils de communication web et power point d'AGIR parmi les entreprises qui nous font confiance.

Coupon à retourner à : CRT AGIR, 37 avenue Albert Schweitzer, BP 100, 33402 TALENCE CEDEX
ou par mail à : contact@agir-crt.com

Fait à le

Signature et cachet de la Société